

### Demande Atribus au Cerisier

La première demande **d'un atribus au Cerisier**, village charnière entre l'Oie et Sainte Florence où se retrouvent environ une vingtaine d'écoliers actuellement, remonte à septembre 2019. Les parents demandeurs vont ensuite rencontrer des responsables du Conseil Départemental et de la Région, qui, n'accédant pas à leur demande, leur indiquent qu'ils peuvent cependant en faire installer un par d'autres moyens.

Après un premier devis en février 2020 de 1 014 euros, une entreprise florentine, fournisseur officiel du Conseil Départemental, fait un effort en apprenant que la mairie déléguée peut accepter de valider la demande si elle n'excède pas 1000 euros et en propose un à 990 euros. Nous sommes en avril et la mairie communique que le projet est inscrit au budget prévisionnel 2021.

Malgré plusieurs demandes de suivi sans réponse ni résultat, les parents demandeurs rencontrent le maire délégué de la commune de L'Oie début 2021. Quelle surprise d'apprendre alors que la commission voirie d'Essarts en Bocage a émis un avis défavorable ... au printemps 2020 !

Une dernière tentative a lieu en septembre 2021 au Conseil municipal d'Essarts en Bocage. La commission voirie indique qu'elle n'a pas cherché à savoir combien de jeunes étaient concernés, ni aujourd'hui ni dans les années à venir et a refusé le projet. La mairie refuse également que les parents concernés financent et installent un atribus eux-mêmes, ne souhaitant pas en prendre la responsabilité.